

## **Demandez les informations d'Alternative-plus !**

### **Conseil communal du 3 janvier 2019**

Outre la prestation de serment de Nicolas Tefnin (MR), président du CPAS, outre la désignation des délégués communaux aux assemblées générales des intercommunales, de quoi a-t-il été question au Conseil communal ? Alternative-plus a relayé vos questions et vos interpellations ; et voici les réponses de la majorité.

1. **La lettre des Incontournables** : Le 5 décembre dernier, le groupement citoyen « Les Incontournables » avait adressé une lettre à la Ville, dans laquelle il demandait le retrait de la collectrice sud du plan de mobilité ; collectrice sud qui, si elle était choisie pour évacuer le transit de la ville, verrait la suppression de la gare de la Geronstère ainsi que la modification profonde de certains quartiers de la ville. Contrairement à ce qu'affirme L'Avenir de ce samedi 5 janvier, la collectrice sud figure bel et bien dans le plan de mobilité de Spa ! Mme Delettre a affirmé que ce plan ne serait pas appliqué pendant sa mandature et l'échevin de la Mobilité (S.P.A.) a ajouté qu'il « était au CONGELATEUR » (!). Appuyé par F. Gazzard (A+) qui a affirmé qu'un plan de mobilité était révisable chaque année et qu'il était possible d'ôter la mention concernée, C.Brouet (A+) a alors demandé qu'il soit définitivement retiré du plan de mobilité. Mme Delettre a promis d'interroger le service technique concerné. Wait and see...
2. **Les riverains du chemin Henrotte et du Pré Ravel inondés** : Ph. Hourlay (A+) a interpellé le Conseil au sujet des dédommagements réclamés par les habitants de ces voiries inondées le 1<sup>er</sup> juin dernier. L'échevin des Travaux (MR), après avoir longuement démontré que ces pluies diluviennes étaient exceptionnelles et imprévisibles, que les voiries concernées se trouvaient en zones fangeuses et argileuses dotées de drains anciens et qu'enfin les travaux de la SWDE et du Gaz n'avaient pas encore démarré à cette date-là et ne pouvaient en aucun cas être incriminés dans les débordements qu'on avait connus, a renvoyé les sinistrés au fonds des calamités en assurant toutefois qu'une canalisation serait posée à l'avenir pour prévenir ce genre d'incidents.
3. **Démolition d'une maison avenue Reine Astrid** : C'est un cri d'alerte et un cri du cœur que Paul Mordan (A+) a lancé ce jeudi en séance de Conseil. La révolte gronde contre un projet de démolition approuvé par le Collège

avant même que la CCATM (Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) se soit réunie et se soit opposée à 100% à ce projet!

Pourquoi dans ce cas inciter le citoyen spadois à s'investir dans le projet Unesco si, lorsqu'il peut s'exprimer à travers un organe démocratique et consultatif, on refuse de l'entendre ?

La maison en question se situe au numéro 35 de l'avenue Reine Astrid. Elle fait partie d'une série de maisons appelées « maisons d'accompagnement », datant du XIXème siècle qui se situaient dans les environs de la gare.

Défendue corps et âme par les amateurs du patrimoine spadois, elle a fait l'objet d'une lettre rédigée par un historien de notre cité, reconnu internationalement, à la Ville ; une autre historienne a relayé son appel afin que soit protégée cette noble relique de notre grandeur passée de la gloutonnerie immobilière qui semble avoir saisi notre cité. Arguments de l'échevin des Travaux (MR), entre autres : « Elle est plus petite que les deux immeubles qui l'entourent » ! (Nous signalons qu'ils ont été construits APRES ! Pourquoi, EUX, ne se sont-ils pas alignés lors de leur construction, sur la maison de caractère placée entre eux ???) ou encore : « La façade est déficiente, de même que la toiture qui est une rehausse contemporaine ».

Veut-on nous faire croire que :

- a) Rénover à l'identique est impossible ?
- b) On ne peut empêcher, pour l'intérêt de la Ville, un propriétaire de vendre un bien reconnu d'intérêt historique ?
- c) On peut sans vergogne ignorer l'avis des citoyens dont Spa est LA ville ; elle leur appartient et ils ont le droit de décider de son sort à travers des consultations. LEUR AVIS COMPTE.

Aussi, nous vous invitons à signer la pétition qui circule actuellement à la brocante (dimanche matin) et au marché (mardi matin) pour affirmer votre volonté. Si vous ne pouvez rejoindre ces deux endroits, prenez contact avec nous sur le site d'Alternative-plus.

**Attention : il ne nous reste que jusqu'au 14 janvier pour empêcher que l'irréparable soit scellé !**